

COMPTE-RENDU

COMMISSION CULTURE

Le mercredi 11 décembre 2024.

À Prades, Salle Gelcen, 18h.

Liste des participants

- Madame Anne-Marie CANAL, Présidente de la Commission
 - Madame Élisabeth GHELFI, Olette
 - Madame Aude VIVES, Prades
 - Monsieur Alain COUBRYS, Vinça
 - Monsieur, Jean-Louis SALIES, Tarerach
 - Monsieur François SALIES, Sahorre
 - Madame Catherine PONTENX, Vernet-les-Bains
 - Monsieur Michel BOFFA, Catllar
 - Monsieur Jean-Louis BOSC, Campôme
 - Madame Agnès ANCEAU-MORER, Prades
 - Monsieur Daniel ASPE, Escaro
 - Monsieur Olivier SCHOCK, Molitg-les-Bains
-
- Madame Anne-Marie BRUN, Présidente du Festival Pablo Casals
-
- Madame Gwenaëlle BONNAL, Pays d'art et d'histoire
 - Madame Aurélie BOULAGNON, Pays d'art et d'histoire

Ordre du jour

Ordre du jour :

- Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó ;
- Chorale des enfants des écoles primaires ;
- École de musique du Conflent ;
- Ciné-Rencontres ;
- Extension du réseau des médiathèques ;
- Questions diverses.

Introduction de la séance

Madame Anne-Marie CANAL ouvre la séance. Elle remercie les participants et les participantes de leur venue. Elle rappelle l'ordre du jour. Elle demande si quelqu'un souhaite aborder un sujet autre que ceux prévus à l'ordre du jour ; sans réponse, elle poursuit.

Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó : bilan 2024 et actions 2025

Madame Anne-Marie CANAL prend le temps d'expliquer le contexte dans lequel opère le Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó. En 2018, la Communauté de communes Conflent Canigó prend la compétence culture. Elle fait élaborer un schéma de développement culturel qui révèle une forte densité patrimoniale, peu connue et mal entretenue. Le projet de documentation et de valorisation du patrimoine est **voté à l'unanimité** ; il s'agit de valoriser le patrimoine du Conflent, de le faire connaître auprès des autochtones – et particulièrement auprès des jeunes générations – et de l'accompagner d'un développement touristique. Il existait, antérieurement, un autre Pays d'art et d'histoire Roussillon-Conflent. Une nouvelle candidature, en 2021, a permis à la Communauté de communes Conflent Canigó d'obtenir le label Pays d'art et d'histoire pour les 45 communes de l'intercommunalité en 2022. Le Pays d'art et d'histoire a pour objectif de faire connaître et mettre en valeur l'histoire de chacune des communes par leur patrimoine. Le Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó aura pour centre névralgique son Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Celui-ci sera installé dans la Maison Felip, actuellement propriété de Prades qui sera ensuite transmise à la Communauté de communes Conflent Canigó. Il s'agit d'un lieu d'interprétation du patrimoine, d'une « maison des patrimoines ».

Commenté [AB1]: Quand? Par qui? En quoi consistait-il?

Madame Anne-Marie CANAL cède ensuite la parole à Gwenaëlle BONNAL, cheffe de projet au label pour la présentation du bilan de l'année 2024 et du plan d'action 2025.

Le bilan 2024 du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó

Gwenaëlle BONNAL commence par présenter un bilan des Rendez-Vous du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó. Elle rappelle que ceux-ci ont débuté en septembre 2023. Ils ont été reconduits en 2024 à l'occasion de deux sessions, de mars à juin et de septembre à décembre. Ces Rendez-vous avaient pour thème fédérateur « la pierre ». Il s'agit d'une conférence et d'une visite guidée par mois, gratuites. Les participants et les participantes sont essentiellement des locaux. Les conférences ont été assurées par des professionnels reconnus (professeurs d'université, conservateur, ingénieur, auteur, etc) et les visites guidées, par des guides-conférenciers encartés. En moyenne, chaque Rendez-vous a eu 40 participants. Il y a eu des fréquentations record lors de la conférence de mars à Marquixanes (62 personnes), lors des conférences de septembre à Molitg-les-Bains (environ 150 personnes par conférence, qui étaient couplées au Journées du millénaire de l'église Sainte-Marie) et de la visite guidée de Corneilla-de-Conflent (74 personnes).

Gwenaëlle BONNAL poursuit sur le développement du service pédagogique. Elle commence par présenter les animations extrascolaires composées de 4 ateliers et de 3 mallettes pédagogiques. Ces actions commenceront au premier trimestre, en collaboration avec le Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes, à Prades (classe « passerelle ») et Ria-Sirach. Gwenaëlle BONNAL présente ensuite les activités scolaires qui permettent de faire connaître le

patrimoine dans le cadre scolaire ; elle précise que les activités respectent le programme scolaire et la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Gwenaëlle BONNAL poursuit avec la présentation des brochures du Pays d'art et d'histoire, et plus précisément, l'édition des brochures. Pour les Rendez-vous, deux furent éditées (en février et en août). Pour l'offre scolaire, une brochure « Explorateurs » sera éditée à la fin de l'année 2024 et permettra aux enseignants de découvrir l'ensemble de l'offre. Une brochure « Parcours » est en cours d'édition et présentera l'ensemble du patrimoine de la Communauté de communes Conflent Canigó ; elle sera disponible en office de tourisme.

Gwenaëlle BONNAL présente le dossier des panneaux signalétiques. Elle rappelle qu'en 2018, 21 communes avaient été dotées de panneaux. Entre 2021 et 2023, six communes se sont manifestées pour signaler le besoin de les faire refaire. À la fin de l'année 2024, 9 panneaux sont à remplacer. À ce sujet, Monsieur Jean-Louis SALIES fait remarquer qu'il faudrait également terminer la rédaction de ces panneaux pour l'ensemble des communes. Madame Aude VIVES interroge la Commission sur ce à quoi ils correspondent et Gwenaëlle BONNAL et Madame Élisabeth GHELFI éclairent ce point. Gwenaëlle BONNAL répond ensuite à Monsieur Jean-Louis SALIES que leur rédaction va être échelonnée sur 4 à 5 ans. Monsieur Daniel ASPE attire l'attention de la Commission sur le fait que certains panneaux se sont usés très vite et qu'il faudra adapter l'impression.

Gwenaëlle BONNAL aborde ensuite le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Elle explique qu'un programme muséographique a été soumis au Comité Scientifique élargi pour relecture et précision en mars 2024. Le 17 juillet, une réunion avec le cabinet d'architecture a présenté le programme muséographique au scénographe, Germinal Rebull. À la suite de laquelle, muséographe et scénographe se sont accordés pour le travail à venir. Monsieur Rebull travaille à une esquisse qui sera livrée en janvier 2025. Madame Aude VIVES demande si le programme va être présenté à la Communauté, ce à quoi Gwenaëlle BONNAL lui répond que l'esquisse, qui permet de mieux se projeter, le sera. Madame Agnès ANCEAU-MORER rappelle que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) avait critiqué le premier programme muséographique réalisé en 2022. Gwenaëlle BONNAL confirme et explique que c'est à la suite de cette remarque de la DRAC qu'il avait été décidé d'embaucher une muséographe (Laura Gaudenzi), en prestataire externe. Madame ANCEAU-MORER rajoute que, jusqu'alors, la Communauté avait été très impliquée. Ce à quoi Gwenaëlle BONNAL répond que le Pah ne manquera pas de convier à nouveau le Comité de pilotage dès le début de l'année 2025. Madame Élisabeth GHELFI précise qu'il s'agira d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture, du Patrimoine et des Paysages (CIAPP). Gwenaëlle BONNAL insiste sur la prochaine étape : l'esquisse qui permettra à tous de se projeter. Madame Élisabeth GHELFI donne à la Commission quelques éléments du programme et de l'esquisse. Madame Aude VIVES demande la composition du Comité de pilotage pour s'assurer de la présence d'élus qui assure l'orientation du projet vers le territoire ; il lui est répondu qu'il est composé d'élus et de techniciens.

Gwenaëlle BONNAL présente ensuite la mise en réseau du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó. Des réunions territoriales ont été tenues en juin pour rencontrer et informer les élus et les acteurs culturels. Il est précisé que dans l'idéal, il en sera tenu deux sessions par an. Madame Aude VIVES

souhaite des renseignements sur la fréquentation de ces réunions ; il lui est répondu par Madame Catherine PONTENX et Madame Agnès ANCEAU-MORER qu'il y avait peu de monde à ces réunions. Le Pah précise qu'il est attendu d'avoir plus de monde aux prochaines réunions.

Gwenaëlle BONNAL termine le bilan de l'année 2024 sur les actions de communication. Elle informe la Commission que la distribution des brochures des Rendez-vous s'est faite en plusieurs volets. La Poste a été chargée de distribuer dans les boîtes aux lettres, ne comportant pas la mention « Stop pub » ; cette distribution ayant dysfonctionné les deux fois, il est prévu qu'elle soit confiée à un autre prestataire en 2025. Gwenaëlle BONNAL et Aurélie BOULAGNON ont assuré la distribution dans les mairies, les lieux culturels et autres lieux recevant du public. Elle se sont également chargées de l'affichage. Avec l'équipe de l'office de tourisme, elles ont contribué au développement d'une page du nouveau site internet de celui-ci. La communication a également été assurée par la presse (papier et radiophonique). Enfin, un reportage photographique a permis de créer une photothèque.

Plan d'actions 2025

La présentation se poursuit avec le plan d'actions 2025.

Les Rendez-vous sont maintenus sur le même format : 1 conférence et 1 visite guidée par mois gratuite de mars à juin puis de septembre à décembre. En 2025, le thème est « patrimoine religieux ». La parution et la diffusion des brochures associées se feront respectivement en février et en août.

Le service pédagogique entamera des ateliers extrascolaires en janvier avec le Point Info Jeunesse de Prades et en février avec celui de Ria-Sirach à raison d'un mercredi par mois. Une intervention pendant les vacances scolaires de février est prévue à Ria-Sirach.

Dès le premier trimestre, l'équipe du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó présentera les activités scolaires élaborées au cours de l'année 2024 au corps enseignant – en priorité à l'école primaire. Les activités prévoient des temps en classe et en extérieur, « sur le terrain ». Une rencontre avec la section technique du lycée est à prévoir.

Avec la médiathèque de Prades, l'équipe du Pays d'art et d'histoire participera à une soirée des Nuits de la Lecture 2025 qui ont pour thème « le patrimoine ». Il s'agira d'une visite tenue le vendredi 24 janvier 2025. D'autres collaborations sont à venir.

L'équipe du Pays d'art et d'histoire élaborera une brochure « Explorateurs » à destination des familles. Il s'agit d'un livret-jeu d'accompagnement à la visite qui aura pour thème « le patrimoine religieux ».

La création d'un parcours sonore dédié à Pau Casals avait été inscrite au schéma de développement culturel de la Communauté de communes. En 2025, l'équipe du Pays d'art et d'histoire élaborera une proposition avec les personnes-ressources et cherchera des financements. La concrétisation de la proposition est prévue pour 2026.

Le dossier des panneaux signalétiques sera poursuivi en 2025. L'adresse électronique de référence pour manifester des dégradations est celle de Gwenaëlle BONNAL : pah@tourisme-canigo.com. Madame Aude VIVES demande à quoi ces panneaux se réfèrent. Madame Agnès ANCEAU-MORER et

Madame Élisabeth GHELFI lui répondent : il s'agit de panneaux d'information présentant brièvement le patrimoine de la commune, installés en des points stratégiques, de couleur rouille.

Monsieur Daniel ASPE s'interroge sur le fonctionnement du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó et souhaite savoir qui élabore le programme et les orientations. Gwenaëlle BONNAL explique que l'équipe propose des actions et les fait valider par Madame Anne-Marie CANAL, vice-présidente déléguée à la Culture, et Madame Élisabeth GHELFI, vice-présidente de l'Office de Tourisme Conflent Canigó déléguée au Pays d'art et d'histoire. Monsieur Daniel ASPE attire l'attention de l'équipe sur le fait que le thème « patrimoine religieux » pourrait ne pas intéresser suffisamment de personnes et suggère des Rendez-vous transversaux (pluridisciplinaire) ; il insiste sur le fait que l'église d'Escaro a été détruite en 1947 et que ce qui fait la réputation de la ville est l'exploitation du fer, utilisé dans l'art roman. Il suggère de s'intéresser au patrimoine industriel. Madame Anne-Marie CANAL demande que la deuxième session 2025 soit recadrée pour répondre aux attentes de la Commission, elle est appuyée par Madame Aude VIVES. Monsieur Jean-Louis BOSC insiste sur le fait qu'il en faut pour tout le monde. Madame Élisabeth GHELFI assure à la Commission que toutes les communes et leur richesse patrimoniale seront mises en valeur, mais que cela prendra du temps. Gwenaëlle BONNAL rajoute, à l'intention de Monsieur ASPE, qu'une conférence a été dispensée sur le fer et son exploitation au 1er semestre 2024.

Gwenaëlle BONNAL présente les actions à venir pour le CIAPP. Une esquisse sera remise en janvier qui sera présentée au Comité de pilotage et à la Commission Culture. Commencera ensuite la rédaction d'un Programme Scientifique et Culturel (PSC) qui donnera les orientations du CIAPP pour les années suivantes. Cette mission a été externalisée. L'équipe accompagnera et coordonnera les différents prestataires. Elle rédigera également les contenus des médiations du CIAPP.

Gwenaëlle BONNAL termine en présentant à la Commission les différents comités impliqués dans le Pah. Un comité technique sera mis en place en 2025. Le comité de pilotage est maintenu. Quant au comité scientifique, il a été légèrement remanié, avec l'arrivée de nouveaux membres.

Les réunions territoriales seront poursuivies, idéalement 2 sessions par an. Elles impliquent les partenaires élus, institutionnels et culturels. À cette occasion, Madame Anne-Marie CANAL souligne qu'une collaboration entre le Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó et les Ciné-Rencontres est prévue pour les Rendez-vous du Pays d'art et d'histoire.

La collaboration entre l'Office de Tourisme Intercommunal et le Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó est étroite : le premier assure les parties administratives et promotionnelles. La Maison Felip accueillera la banque d'information de l'Office de Tourisme et servira donc de relais vers le territoire. L'Office de Tourisme change de statut au 1^{er} janvier 2025 et devient un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC). Dans cette nouvelle organisation, l'équipe du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó intègre l'ÉPIC comme membre du pôle patrimoine. Monsieur Jean-Louis SALIES assure à la Commission Culture, en particulier à Monsieur Jean-Louis BOSC qui s'interroge, que l'Office de Tourisme assure un renfort de l'équipe du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó pour mettre en avant le potentiel et l'unité du territoire. Il en ressort qu'au courant de l'année 2024, la Communauté des communes n'a pas été assez consultée dans les décisions prises. Madame Aude VIVES demande des précisions sur la fréquentation des Rendez-

vous et sur le budget. Gwenaëlle BONNAL rappelle qu'en moyenne chaque Rendez-vous rassemble 40 personnes, pour majeure partie des habitants et des habitantes du Conflent. Madame Aude VIVES suggère que la communication soit étendue à tout le département ; Madame Anne-Marie CANAL défend une communication restreinte au Conflent, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un label conçu pour les habitants et les habitantes.

La question de la transversalité des Rendez-vous est de nouveau évoquée. Madame Catherine PONTENX ajoute que la question du patrimoine minier ne concerne pas seulement la commune d'Escaro.

Madame Anne-Marie CANAL reprend la parole pour annoncer la fin de la présentation du Pays d'art et d'histoire Conflent Canigó. Elle propose de passer au dossier suivant : la chorale des enfants du Festival Pablo Casals.

Festival Pablo Casals : chorale des enfants

Madame Anne-Marie CANAL laisse la parole à Madame Anne-Marie BRUN, Présidente du Festival Pablo Casals.

Madame Anne-Marie BRUN explique à la Commission que la création d'une chorale d'enfants est un projet ancien du Festival Pablo Casals. Elle vise à implanter celui-ci dans le territoire tout au long de l'année. Cela fait donc trois ans que le Festival souhaite concrétiser ce projet pour élargir l'accès à la musique en cherchant des financeurs.

La chorale s'adresserait aux enfants de niveau CE2, CM1 et CM2. Il y aurait un cours par semaine, gratuit. Ceux-ci auront lieu au siège du Festival pour des groupes de 20-25 élèves, tous les mercredis, en période scolaire et en période extrascolaire. Monsieur Daniel ASPE réagit et demande des précisions d'organisation. Madame Anne-Marie BRUN défend un démarrage lent et progressif, dès janvier 2025. En plus des cours hebdomadaires, sera proposé un stage de chant et de théâtre, fin juillet 2025. Et l'objectif final est de tenir un opéra pour enfants avec la chorale en juin 2026. Elle fait part à la Commission de son envie de voir le projet reconduit. Monsieur Olivier SCHOCK lui demande s'il y a des garanties de réalisation pour éviter l'effet décevant qu'avait la tentative de mise en œuvre du Projet Démos¹. Monsieur Jean-Louis BOSC demande des garanties de participations si la Communauté doit financer. À cela, Madame Aude VIVES fait remarquer qu'il pourrait y avoir une concurrence avec la maîtrise Saint-Joseph. Monsieur François SALIES, Monsieur Daniel ASPE et Monsieur Jean-Louis BOSC discutent de l'attraction du projet et de la question du transport pour éviter qu'elle soit un problème ; Madame Anne-Marie BRUN et Madame Élisabeth GHELFI expliquent que des solutions existent (covoiturage, transport individuel).

Madame Anne-Marie CANAL demande à Madame Anne-Marie BRUN de préciser sa demande à la Communauté : une participation financière symbolique pour convaincre les mécènes du soutien du territoire au projet. Des précisions de financement sont apportées après demande : le projet coûte 95 000 € (75 000 € de mécénat, 5 000 € de la commune de Prades, le Festival complète le manque) pour un an et demi.

¹ Le Projet Démos était mené par la Philharmonie de Paris. Il visait l'accessibilité de la musique aux enfants issus des quartiers prioritaires.

Monsieur Jean-Louis SALIES demande en contrepartie que les maires des communes ayant une école soient impliqués. Madame Aude VIVES suggère que le Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes soit un relai de l'information.

Madame Anne-Marie BRUN précise, après demande, que Cyprien SADEK aura la charge du chœur.

Madame Anne-Marie Canal reprend la parole pour demander à la Commission si elle donne un avis favorable à une participation symbolique de la Communauté de communes Conflent Canigó pour pérenniser les financements. Sans objection, Madame Anne-Marie CANAL propose une participation de 1 000 €.

Madame Anne-Marie BRUN a terminé et quitte la séance.

École de musique du Conflent

Madame Anne-Marie CANAL reprend la parole pour discuter de l'École de musique du Conflent. Elle rappelle que la Communauté de communes Conflent Canigó la soutient. Il a été décidé, lors de la réunion des Vice-Présidents du 10 décembre 2024, que la subvention (d'un montant de 31 000 €) sera versée au 1^{er} janvier 2025 pour fond de trésorerie. Elle complète en disant que la Communauté de communes Conflent Canigó demande une visibilité sur le budget de l'École de musique. Pour trouver les fonds manquants, elle suggère un autre mode de fonctionnement, des concerts payants, l'augmentation du prix de l'adhésion ou l'augmentation des tarifs d'inscription (il est donné à titre de comparaison les tarifs de l'École de musique d'Ille-sur-Têt). Madame Aude VIVES rappelle que l'École de musique du Conflent accueille 200 enfants. Madame Anne-Marie CANAL explique que l'École de musique augmente le tarif de ces interventions en classe de 5€. La Communauté de communes Conflent Canigó demande un bilan économique et financier ainsi que la garantie de trouver de nouveaux fonds.

Monsieur Jean-Louis SALIES informe la Commission qu'au total, la Communauté de communes Conflent Canigó finance l'École de musique du Conflent à hauteur de 55 000 € et que le budget fournit n'était pas exact. Madame Aude VIVES explique qu'un budget a été présenté en Commission des finances. Une cagnotte en ligne a été lancée, jusqu'à la fin de l'année. Le soutien de la Communauté de communes Conflent Canigó est conditionné à la présentation de comptes « clairs et précis ». Monsieur Jean-Louis SALIES rappelle que les dysfonctionnements sont anciens et auraient dû être signalés plus tôt ; il demande une transparence de l'École à l'avenir. Il explique à Madame Aude VIVES que depuis qu'il est en fonction, la subvention à l'École de musique du Conflent n'a pas augmenté. Madame Anne-Marie CANAL suggère que les personnes bénéficiant des cours, mais vivant hors de la Communauté de communes Conflent Canigó paient davantage. Madame Aude VIVES souligne qu'il n'y avait pas de suivi financier suffisant ; elle ajoute que le département module sa subvention en fonction du nombre d'enfants inscrits et qu'à ce jour, la subvention est de 8 000 €. Elle demande une réunion avec tous les financeurs pour discuter de la situation et ajuster. Elle demande également une augmentation de la communication.

Madame Anne-Marie CANAL conclut le dossier.

Ciné-Rencontres

Madame Anne-Marie CANAL poursuit la Commission avec les Ciné-Rencontres qui « se portent bien, ne demandent rien ».

Depuis quelques années, la Communauté de communes Conflent Canigó et les Ciné-Rencontres ont un partenariat de projections cinématographiques (5 par an) – pour l'essentiel, en plein-air. Elle informe la Commission que les inscriptions sont à transmettre au plus tard le 15 janvier à Alain APVIRILLE (coordinateur du Festival, 04 68 05 20 47). Les communes n'ayant jamais reçu de projection seront prioritaires. La Communauté de communes Conflent Canigó participe à cette projection à hauteur de 12-13 000 € pour assurer la mise en place technique ; les communes prennent en charge les frais de diffusion (250 € en intérieur et 450 € en extérieur). Cette projection doit s'intégrer à un évènement plus large comme des festivités.

Réseau des médiathèques : extension du réseau

Madame Anne-Marie CANAL présente le dernier dossier de la Commission Culture. Elle commence par annoncer aux membres qu'une nouvelle Commission Culture sera programmée au début de l'année 2025 pour se consacrer majoritairement au réseau des médiathèques conformément à la demande de la DRAC.

Il y a actuellement, 11 communes intégrées au réseau des médiathèques du Conflent. En 2025, deux autres l'intègrent : Vernet-les-Bains et Los Masos. Leur financement a été prévu et présenté en Commission des finances. Les communes d'Espira-de-Conflent et de Nohèdes souhaiteraient rejoindre le réseau, ce qui représenterait un coût supplémentaire de 7 000 €. Madame Anne-Marie CANAL se prononce en faveur de cette intégration. Elle explique que l'achat et l'installation du matériel informatique est à la charge de la Communauté de communes Conflent Canigó, le petit matériel est à la charge du département.

Les adhérents et les adhérentes possèdent une carte qui leur permet d'accéder à toutes les médiathèques du réseau ; elle leur permet aussi de profiter de leurs animations et donc, de créer du lien.

Madame Anne-Marie CANAL demande à la Commission si elle est favorable à l'intégration des communes d'Espira-de-Conflent et de Nohèdes, portant ainsi le réseau à 15 communes. La réponse est favorable, à l'unanimité. Il subsiste une question soulevée par Monsieur Jean-Louis BOSCH et Madame Aude VIVES quant à la pertinence d'installer une médiathèque à Nohèdes, plutôt qu'à Conat, pour des raisons de cohérence et de fréquentation.

Conclusion de la séance

Madame Anne-Marie CANAL conclut la séance par des remerciements. Elle est reconnaissante aux membres d'avoir animé les échanges.

À Prades, le JJ/MM/2024.

Anne-Marie CANAL,

Vice-Présidente de la Communauté de communes déléguée à la Culture et aux Questions
Transfrontalières,
Présidente de la Commission Culture.